

CAPEPS externe

Méthodologie d'une composition d'écrit 2

DEUXIEME EPREUVE ECRITE : COMPOSITION A PARTIR DE DOCUMENTS PERMETTANT UNE MISE EN CONTEXTE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EPS DANS LE SECOND DEGRE.

L'épreuve a pour but d'évaluer la capacité du futur enseignant à mobiliser les connaissances scientifiques, technologiques, professionnelles **qui concourent à faire des choix** pour adopter des stratégies et des activités d'enseignement soucieuses de favoriser, chez les élèves, l'acquisition des compétences dans le cadre des programmes d'éducation physique et sportive au sein des établissements du second degré.

Programme : L'activité de l'enseignant d'EPS dans la conception et la planification des conditions d'enseignement favorables aux apprentissages des élèves. La place et le rôle de l'EPS, discipline d'enseignement au sein d'un établissement scolaire du second degré, dans le parcours de formation de tous les élèves :

- Concevoir et opérationnaliser des situations d'enseignement adaptées à la diversité des besoins et des ressources des élèves dans la classe au service des compétences visées par la discipline.
- Observer, analyser et évaluer les activités des élèves dans la classe afin d'organiser et d'assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant les apprentissages et la socialisation, pour un parcours de formation équilibré des élèves.
- Coordonner l'activité de la discipline EPS avec l'organisation du fonctionnement d'un établissement scolaire du second degré et coopérer avec l'ensemble des membres de la communauté éducative afin de mieux répondre aux enjeux éducatifs de l'école, condition d'un parcours de formation pour l'élève équilibrée et équitable.

RAPPORTS DE JURY (extraits)

Rapport 2017 :

- Cette année a vu apparaître une forme nouvelle de sujet dans cette seconde épreuve d'admissibilité. Si la structure générale de la question reste dans la droite ligne des sujets des 2 années précédentes, elle a été complétée d'une proposition de **contexte** (en annexes) **dans lequel devait notamment s'inscrire la réponse à la question.**

Rapport 2018 :

- L'épreuve continue à éprouver la capacité des candidats à disserter. Toutefois l'exercice de la dissertation contextualisée place les étudiants dans une situation plus concrète, plus ancrée dans la réalité du métier d'enseignant d'EPS. (...) Les documents présentés permettront d'orienter et de spécifier, dans un contexte particulier, une réflexion *a priori* globale sur la « conception et la mise en œuvre d'un enseignement favorable aux apprentissages en EPS et à la réussite des élèves.

Rapport 2019 :

- Les meilleures copies renvoient à une production cohérente et structurée mettant en avant des tensions entre les différents termes clés du sujet, engageant une réelle prise de position. La structure du devoir révèle des parties cohérentes, pertinentes et équilibrées, autorisant une lecture fluide du propos. Les candidats savent utiliser les connecteurs de façon logique, adaptée et variée pour guider leur pensée, la questionner, la nuancer. Les parties sont annoncées. Les introductions révèlent une démarche d'appropriation et de problématisation du sujet et soulèvent des enjeux nettement circonscrits **révélant la capacité du candidat à faire des choix** d'axe de traitement. Les qualités rédactionnelles guident le jury dès le début du devoir et permettent de saisir les étapes de la réflexion. Le vocabulaire et les modes

d'expression sont maîtrisés. **Les arguments sont clairement énoncés et référencés. Ils sont mobilisés au service d'une prise de position significative et explicite, facilement identifiable par les correcteurs.** Les illustrations viennent renforcer le propos et révèlent la maîtrise de connaissances variées, opérationnalisées et contextualisées, ainsi que la présence d'une culture professionnelle de l'EPS au sein du système éducatif. Les conclusions permettent de clôturer la réflexion, de synthétiser la prise de position apportée lors du développement sur la question posée.

Méthodologie d'un écrit 2 à partir de l'architecture d'un devoir

Trois principes ont été retenus pour la conception et la formulation du sujet d'écrit 2 :

1. le sujet interroge les candidats à partir d'un énoncé introductif qui pourra être extrait soit d'un texte officiel, soit d'une publication scientifique de nature à actualiser la réflexion ;
2. le sujet fait apparaître de manière plus ou moins explicite une interrogation croisant au moins 2 thématiques du programme et au cas échéant – en fonction des thématiques retenues – des visées éducatives ;
3. un document compilant des données contextuelles (macro – méso – micro) pertinentes au regard de la question posée fournira certains éléments de contextualisation de nature à nourrir la réflexion et illustrer les propositions au service de la problématique. Ces éléments n'ont pas vocation à « enfermer » le candidat dans un contexte donné. En fonction des problématiques retenues, l'ouverture à d'autres contextes sera possible et appréciée. Le libellé du sujet précisera ce point.

Sujet servant de support à l'énoncé des principes méthodologiques :

"Les savoirs moteurs, ancrés dans des pratiques culturelles issues des ASPA, sont toujours au cœur de l'enseignement de l'EPS. Ces savoirs ne s'opposent pas aux autres acquisitions visées en EPS mais sont imbriquées à celles-ci" (V. Debuchy, *Les nouveaux programmes d'EPS*, in Revue EPS n°372, 2016).

« Développer sa motricité et construire un langage du corps » (CG n°1, programme collège cycle 3 et 4, BO spécial n°11, 26 novembre 2015).

Comment l'enseignant d'EPS dans cet établissement, peut-il aider les élèves, même "les plus éloignés de la pratique physique et sportive", à accéder à cette compétence générale ?

A partir d'exemples concrets, vous justifierez votre prise de position et illustrerez vos propositions en vous appuyant, en tant que de besoin, sur les données contextuelles proposées en annexe.

I. L'introduction

Elle donne le « la » et l'envie au correcteur d'aller plus loin. La première impression est souvent la bonne. Elle mérite donc une élaboration particulière pour capter l'attention du correcteur et la conserver. Tout doit s'enchaîner de façon claire et logique jusqu'à la problématique qui est l'élément central de l'introduction car elle indique au correcteur la « façon » de traiter le sujet.

Visuellement, l'introduction présente de façon claire quatre ou cinq paragraphes (chaque paragraphe est délimité par un retrait et par un saut de ligne).

- Avec un modèle à 5 paragraphes, le questionnement et la problématique sont visuellement séparés : contextualisation du sujet, définition des termes clés, questionnement, problématique, annonce du plan.
- Avec un modèle à 4 paragraphes, le questionnement est intégré dans la problématisation du sujet : contextualisation du sujet, définition des termes clés, problématisation du sujet (en articulant questionnement sur le sujet et formulation de l'hypothèse), annonce du plan.

L'introduction doit établir les premières mises en relation entre les concepts clés du sujet, les éléments du contexte, et les propositions pédagogiques et didactiques. Surtout, elle doit attester que la commande centrale du libellé a été identifiée.

Une introduction réussie fait ressortir les éléments de tension du sujet, qui sont les éléments sur lesquels « nous attend » le correcteur. Les sujets ne sont pas choisis « au hasard » : ils sont « en prise » avec des enjeux professionnels forts liés à l'exercice du « métier ».

Pour autant, l'introduction ne doit pas mobiliser l'essentiel du temps de préparation du candidat. Les éléments de réponse à la commande du sujet sont surtout jugés dans le développement, selon la profondeur de traitement et la pertinence de l'argumentation.

Ce que dit le rapport de jury 2015

Les introductions sont plutôt soignées et organisées autour d'une méthodologie. Elles font apparaître une contextualisation, une définition plus ou moins référencée d'une partie ou de l'ensemble des termes du sujet, un questionnement le plus souvent large, une tentative de problématique et une annonce de plan.

1.1 **La contextualisation du sujet** (ou préambule ou accroche) : en quelque sorte une introduction de l'introduction dont les vertus attractives invitent le lecteur à poursuivre. Sa principale qualité est « d'accrocher » l'attention du correcteur. Elle doit aussi « amener » le sujet de façon habile et progressive, en évitant de le parachuter de façon « abrupte ».

Attention aux poncifs, aux platitudes, aux formules « bateau » du type « de tout temps... », ou encore aux superlatifs comme « *le problème le plus important de tout le processus éducatif semble être...* ». Généralement (mais pas obligatoirement), l'éducation physique et sportive n'est pas évoquée immédiatement : un des concepts du sujet inspire ce préambule puis, de proche en proche, ce concept est rattaché au système éducatif en général, puis à l'éducation physique en particulier (principe de l'entonnoir). Ce premier paragraphe peut être l'occasion d'entrer par une référence culturelle, ou de faire un lien entre une thématique du sujet et l'actualité.

Ce que dit le rapport de jury 2018

L'introduction doit être marquée par une accroche pertinente. Elle doit montrer que le candidat fait des choix et ne cherche pas à traiter de toutes les données en annexe, sans discernement.

Notre proposition 1 de contextualisation pour le sujet sur « Développer sa motricité et construire un langage du corps »

Alors que l'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) recommande pour les jeunes âgés de 5 à 17 ans au moins 60 minutes par jour d'activité physique d'intensité modérée à soutenue, « *pour la très grande majorité des fédérations, le décrochage se fait autour des 11-12 ans ce qui correspond, en général, à l'entrée des enfants au collège* » (Le sport, d'abord l'affaire des jeunes, INJEP n°1, 2017).

Comme les enjeux liés à la sédentarité se jouent en partie à la période sensible de l'adolescence, et notamment au collège, nous montrerons comment concevoir et mettre en œuvre une EPS qui « fait bouger » les élèves, en vue notamment de les aider à construire la première compétence générale, « développer sa motricité et construire un langage du corps », sans oublier les autres compétences avec lesquelles elle est intimement imbriquée.

Notre proposition 2 de contextualisation pour le sujet sur « Développer sa motricité et construire un langage du corps »

Ramper, marcher, courir, faire du vélo, lancer et attraper des objets sont des conquêtes emblématiques du développement de la motricité chez l'enfant. Les possibilités d'apprentissage moteur que permet la plasticité neuronale ouvrent d'immenses possibilités d'adaptations à l'environnement physique, à tous les âges de l'existence. Mais pour cela il faut vivre des expériences, des expériences qui impliquent la mise en jeu concrète d'une activité corporelle. C'est pourquoi nous expliquerons quelles expériences motrices doivent vivre les élèves de ce collège pour « développer leur motricité et construire un langage du corps » (CG1).

1.2 **La définition des termes du libellé** : c'est elle qui va permettre de déboucher sur les problèmes latents du sujet. Le candidat doit toujours se poser la question : quels sont les mots-clés ? Quels sont les mots-guide ?

- Les mots-clés sont des mots de fond qui portent les problèmes et les hypothèses posés par le sujet.
- Les mots-guides spécifient le cadre de la réflexion.
- En revanche il n'est pas nécessaire de définir les termes du texte introductif, mais il est possible d'y faire référence si les concepts clés de la question sont liés à ceux-ci.

Plus-value

Adopter une définition « en entonnoir » des concepts clés est souvent judicieux : d'abord définir de façon générale le concept (et si possible à l'aide d'une définition d'auteur référencée), puis « décliner » le concept en montrant plus « concrètement » quelles formes il peut prendre (si possible en lien avec le contexte).

→ si « *les émotions* » sont au centre d'un libellé, il faut d'abord les définir « globalement », puis les décliner en expliquant quels types d'émotions peuvent être vécus en EPS (joie, colère, peur, frustration, déception, étonnement...) en soulignant celles qui concernent particulièrement les élèves de l'établissement cité en référence.

Exemple pour le sujet officiel CAPEPS externe 2008 : *Trop souvent les élèves restent « d'éternels débutants » de la sixième à la troisième, notamment en volley-ball et en natation. A partir de ce constat, montrez comment l'enseignant doit agir pour faire progresser ses élèves en éducation physique et sportive.*

→ Mots (ou expressions) clés : « *éternels débutants* », « *agir pour faire progresser* », « *progrès* ».

→ Mots (ou expression) guides : « *sixième à la troisième* », « *notamment* », « *volley-ball* », « *natation* ».

Notons qu'un concept est forcément présent dans tous les sujets, même s'il n'est pas explicitement évoqué : ce sont les interventions de l'enseignant ou les procédures d'enseignement ou gestes professionnels (= tous les choix que suppose le métier).

En revanche il ne nous semble pas nécessaire de définir systématiquement la matière d'enseignement Education Physique et Sportive, ni enseignant ou enseignant d'EPS. Cela peut toutefois être fait si la définition est au service de la mise en relation/en tension des termes du sujet.

Ce que dit le rapport de jury 2016

La définition des mots clés peut prendre différentes formes (sens commun, dictionnaire, auteur, illustration, etc.). Quelle que soit la forme, elle permet au jury de comprendre à propos de quoi le candidat raisonne. En l'absence de définition, le discours reste dans l'implicite et il n'est pas possible pour le jury de savoir si le candidat a compris ou non le sujet.

Ce que dit le rapport de jury 2018

Prendre le temps de lire plusieurs fois de suite le sujet pour en extraire tous les termes clés, identifier les concepts, les notions.

Associer à cette extraction des concepts clés, une analyse des locutions et autres adverbess du sujet, qui eux-mêmes, sous-tendent des enjeux professionnels (actuellement, suffisamment...). Les mots sont choisis pour impulser un questionnement sur ces enjeux.

S'interroger sur la mise en jeu de ces concepts et ou problèmes professionnels dans le sujet, au regard des enjeux actuels de la discipline et du système éducatif (La question n'est pas posée par hasard).

Ce que dit le rapport de jury 2019

Le jury constate que certains termes clés du sujet ont été simplement survolés, détournés, voire éludés de l'analyse. Il est nécessaire de rappeler l'intérêt de passer par une phase méthodique et rigoureuse d'étude de l'ensemble des termes clés du sujet et de leurs interrelations pour parvenir à appréhender les enjeux éducatifs et professionnels sous-jacents et cerner la spécificité de la question posée, contextualisée.

Mots-clés et mots-guides pour le sujet sur « Développer sa motricité et construire un langage du corps »

- Mots (ou expressions) clés :
 - « **motricité** » puis « **développer sa motricité et construire un langage du corps** » → la motricité est d'abord à définir d'une façon générale, puis il faut l'intégrer dans l'explication de la compétence générale 1 = que faut-il comprendre par le développement de la motricité ? Une déclinaison des « façons » de développer la motricité rend ici la définition plus concrète et explicite (logique de définition « en entonnoir »). La compétence générale 1 inclut aussi la « construction d'un langage du corps » : cela signifie quoi pour l'EPS ? que faut-il apprendre pour cela ?
 - « **aider les élèves** » → cela renvoie ici simplement à la définition de l'enseignement : l'élève apprend, l'enseignant l'aide à apprendre.
 - « **les élèves les plus éloignés de la pratique physique et sportive** » → expliquer que l'enseignant doit prendre en compte la diversité en précisant qui peuvent être ces élèves (de façon générale), et qui ils concrètement sont dans le contexte de l'établissement cité en référence
- Pas de Mots (ou expressions) guides pour ce libellé

Ce que dit le rapport de jury 2019

Au plan méthodologique, le jury formule les conseils suivants :

- Prendre le temps de lire plusieurs fois le sujet pour en extraire tous les termes clés, identifier les concepts, les notions, les définir de manière suffisamment précise avant de les mettre en relation, voire en tension ;
- S'appropriier des définitions référencées, actualisées et de première main, pertinentes et variées ;
- Associer à cette extraction des concepts clés, une analyse des locutions et autres adverbess du sujet, qui sous-tendent des mises en tension susceptibles de faire émerger des enjeux professionnels ;
- S'interroger sur la mise en jeu de ces concepts et/ou problèmes professionnels dans le sujet, au regard des enjeux actuels de la discipline et du système éducatif ;

Notre proposition pour le sujet sur « Développer sa motricité et construire un langage du corps »

« La motricité est l'ensemble des mécanismes permettant à un organisme de se mouvoir ainsi que l'étude des fonctions produisant le mouvement » (Y. Vanpouille, Corps, conduite motrice et connaissance : un paradigme phénoménologique holistique du corps en situation, Thèse de doctorat, 2008). Ces fonctions impliquent à la fois le système nerveux et le système locomoteur.

« Développer sa motricité et construire un langage du corps » est la compétence générale qui correspond au premier domaine du socle pour la scolarité obligatoire : « les langages pour penser et communiquer » (Socle Commun de Connaissances, et Compétences, et de Culture, 2015). Cette compétence renvoie à la transformation quantitative et qualitative des façons habituelles de faire. Cet enrichissement suppose la construction de nouveaux pouvoirs d'action qui accroissent la disponibilité motrice et l'aisance corporelle dans des environnements physiques variés. Ces pouvoirs moteurs permettent de mettre ses intentions en action pour « savoir faire des choses », des choses concrètes qui permettent d'être plus efficace. Concrètement, développer sa motricité, c'est pour les élèves maîtriser de nouvelles techniques motrices : un dégagé au badminton, un salto en gymnastique sportive, un shoot en course au basket-ball, un fosbury en athlétisme, etc. Enrichir sa motricité renvoie également au développement moteur, et particulièrement à l'amélioration des qualités physiques. Courir plus vite et/ou plus longtemps, être plus souple, plus fort, mieux coordonné sont des capacités qui confèrent une grande efficacité aux conduites motrices. Enfin enrichir sa motricité, c'est avoir construit de nouveaux repères pour contrôler ses mouvements dans des situations de plus en plus inhabituelles : des repères vestibulaires, proprioceptifs, kinesthésiques. Ces repères permettront la maîtrise de nouveaux équilibres et le contrôle nouvelles postures pour s'économiser, se préparer à l'action, ou agir en sécurité.

Mais la CG1 ne concerne pas que le corps performant : le corps expressif doit permettre « *par le partage, de donner un sens émotionnel au monde* » (T. Tribalat, 2005). Construire un langage du corps, c'est faire du mouvement l'objet d'une création et d'une interprétation pour le rendre symbolique et signifiant pour soi et pour les autres, et faire partager des émotions. Ce corps expressif et créatif se retrouve particulièrement dans les APSA du champ d'apprentissage « s'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique », qui sont représentées dans ce collège par les arts du cirque, la danse, et la gymnastique (contexte). Dans ces activités, la maîtrise motrice et l'efficacité technique sont au service des intentions, des émotions, mais aussi de la virtuosité et du beau.

Aider les élèves, c'est la définition même de l'enseignement, car enseigner, ce n'est pas faire apprendre, c'est aider à apprendre (P. Meirieu, *Apprendre, oui mais comment*, ESF, Paris, 1987). Nous présenterons donc les procédures d'enseignement (ou les interventions) qui permettent à tous les élèves de construire de nouveaux pouvoirs moteurs pour développer leur motricité et s'exprimer avec leur corps. Mais comme le principe même de l'enseignement est de s'adresser à tous et de laisser personne sur la touche en « prenant en compte la diversité des élèves » (Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, 2013), nous expliquerons comment proposer des voies différenciées pour que tous et toutes puissent améliorer leur aisance motrice, d'autant que dans ce collège le premier axe du projet d'établissement est de « prendre en charge l'ensemble des élèves quel que soit leurs profils » (contexte). C'est l'esprit de la loi de Refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 qui insiste sur la nature inclusive de l'école, et sur la lutte contre les discriminations. Concernant particulièrement la CG1, les élèves les plus éloignés de la pratique physique et sportive sont ceux dont la vie physique est la plus sédentaire, sans participation à des loisirs physiques et sportifs, mais aussi ceux qui sont régulièrement dispensés en EPS (notamment au cycle 4, contexte), et ceux qui présentent un handicap (élèves en fauteuil, élève autiste, élèves déficient visuel et déficient auditif, contexte). La prise en compte de la diversité suppose des procédures pour différencier la pédagogie, non pas pour que tous les adolescents construisent les mêmes pouvoirs moteurs, mais pour que chacun puisse réussir à son niveau et « *approfondir ses talents* » (circulaire de rentrée, 2018). Nous expliquerons qu'un enseignement conduit par un principe d'égalité des chances n'implique pas forcément une égalité de traitement car « *inclure* », c'est parfois « *différencier* ».

1.3 **Le questionnement** : il s'inspire de la définition des mots clés pour identifier les problèmes et les enjeux du sujet. Poursuivant les analyses précédentes (sans les paraphraser), le questionnement met en relation les concepts-clés et révèle les zones de tension en vue de cerner la commande centrale du libellé. Il annonce les éléments de réflexion qui seront développés dans l'argumentation et il circonscrit (= il « prépare ») la problématique.

Ce que dit H.Lamour (Technique de la dissertation dans les STAPS, PUF, Paris, 2000)

« Elaborer un questionnement, c'est interroger son sujet : c'est l'amplification questionnante. Son projet est de circonscire peu à peu la problématique. Un questionnement bien conduit met à l'abri des problématiques plaquées. Il s'agit en fait de construire une chaîne de transitions rapides qui, par emboîtements, vont cerner à terme une problématique centrale. Ce qu'il faut éviter, ce sont les interrogations disparates cloisonnées, fragmentées, dispersées (il ne faut pas délayer le sujet en le butinant de questions). Ce qu'il faut rechercher, ce sont les interrogations à la fois intégrées et enchaînées. Schéma de l'escargot pour symboliser le questionnement : le sujet à l'extérieur se centre progressivement vers une problématique à l'intérieur, pas l'inverse ».

Principales qualités des questions :

- être pertinentes par rapport au sujet et par rapport au développement (= des éléments de réponse seront effectivement apportés dans la suite du devoir),
- elles s'enchaînent logiquement du général au particulier pour circonscire (= préparer) la problématique (modèle de l'entonnoir),
- elles mettent en relations entre eux les termes-clés du sujet et les éléments du contexte, particulièrement ceux qui ont été discutés avant (les questions ne « tombent pas du ciel »),
- les réponses ne doivent pas sembler a priori évidentes (attention aux questions « bateau », ou aux questions dont il s'agit simplement de répondre par « oui » ou par « non »),
- les questions peuvent faire référence explicitement au texte introductif du sujet (ce n'est pas une obligation, mais une plus-value possible).

Ce que dit le rapport de jury 2018

Organiser le questionnement à partir de trois ou quatre questions révélatrices de l'ensemble des interrogations du candidat au regard du sujet. Le questionnement conduit à mettre en avant les différents blocs du sujet.

Notre proposition de questionnement pour le sujet sur « Développer sa motricité et construire un langage du corps »

Comment prévenir l'éternel débutant en EPS ? C'est-à-dire comment éviter que certains élèves n'apprennent rien de significatifs, ne gagnent pas en efficacité motrice, et au final développent à l'égard de la pratique des APSA de la résignation voire de l'anxiété ?

Quelles contraintes spécifiques faut-il aménager dans la pratique diversifiée des APSA pour espérer développer la motricité de façon complète et équilibrée ? Comment régler le curseur de ces contraintes afin que ce ne soit pas toujours les « meilleurs » qui réussissent dans la pratique ? C'est quoi pour les élèves à profils particuliers développer leur motricité ?

Comment diversifier les « chemins » de la réussite motrice en EPS ? Pourquoi pour cela faut-il aussi accorder une place au corps artistique et sensible, et pas seulement au corps performant ?

Comment imbriquer le moteur et le méthodologique (V.Debuchy, 2016) pour offrir des expériences motrices suffisamment riches modifiant en profondeur les manières habituelles de faire, et en même temps pour installer les conditions d'un engagement lucide dans la pratique ?

→ Quatre « groupes » de questions sont ici proposés autour d'un même thème pour couvrir toute la commande du sujet. Ce paragraphe peut être simplifié en retenant pour chaque groupe une seule question synthétique.

1.4 **La problématique** : elle permet au candidat de poser lui-même son sujet. Elle propose une nouvelle lecture du sujet, mais une lecture qui doit rester « dans » le sujet. Elle met en place une hypothèse à démontrer en repérant les tensions qui relient les termes du libellé.

Autant que de besoins, elle peut aussi s'appuyer sur les éléments du contexte présentés dans le dossier.

La problématique est également l'occasion pour le candidat de s'engager, en révélant une conception de l'Éducation Physique et Sportive (à condition évidemment que cette conception soit compatible avec les textes officiels et les programmes et qu'elle apporte un éclairage particulier au sujet).

La problématique débute en général par une formule que le candidat peut avoir « routinisée » : « *Nous développerons l'idée selon laquelle...* » ; « *Nous défendrons l'hypothèse selon laquelle...* » ; « *Notre réflexion gravitera autour de l'hypothèse selon laquelle...* » ; « *Nous montrerons que...* », Etc.

Ce que dit H.Lamour (Technique de la dissertation dans les STAPS, PUF, Paris, 2000)

Une bonne problématique présente quatre principales qualités (présentées par ordre d'importance) :

1. **Clarté** : le correcteur ne doit pas être contraint de lire plusieurs fois la problématique pour la comprendre. Pour une clarté parfaite, il peut être utile de redoubler la problématique en des termes différents, pour la confirmer (= reformulation).
2. **Pertinence** : problématique qui se situe bien dans le sujet, dans le fil du libellé sans le paraphraser, et qui découle d'une analyse d'un contexte d'enseignement particulier (dossier). Une problématique fautive sur ce point conduit à un hors sujet, est plaquée sur le libellé, ou est trop déviante.
3. **Heuristique** : une problématique heuristique est celle qui favorise le traitement et la recherche de nombreuses idées (du grec *heuriskein*, trouver ; qui est propice à la découverte). Elle est donc non réductrice, porteuse d'une argumentation intéressante, et potentiellement riche.
4. **Originalité** : on s'attachera aussi à trouver une hypothèse de travail qui comporte de l'intérêt, de la nouveauté, qui soit créative. Cette qualité est la dernière que nous présentons, et elle ne doit surtout pas remettre en cause la pertinence (→ sinon risque de hors sujet).

Ce que dit le rapport de jury 2017

Proposer une problématique qui sera le résultat de la mise en tension des termes, véritable fil conducteur du développement. La problématique n'est ni une reformulation du sujet ni une paraphrase de celui-ci. Elle doit faire émerger des solutions suite à un problème professionnel posé. Ce dernier est le plus souvent explicite mais peut amener à une réflexion plus élargie autour d'un enjeu éducatif macroscopique.

Notre proposition de problématique pour le sujet sur « Développer sa motricité et construire un langage du corps » (proposition n°1 : problématique centrée sur l'adaptabilité motrice)

Nous montrerons que l'EPS est une discipline « à part entière », mais aussi « entièrement à part » (A.Hébrard, Actes du colloque AEEPS, 1993) car elle mobilise une activité corporelle et elle place la motricité au centre de son enseignement. Si l'École d'aujourd'hui vise l'adaptabilité des futurs citoyens, une adaptabilité incarnée par leur capacité à résoudre des tâches complexes (S4C, 2015), nous étudierons particulièrement dans ce devoir l'adaptabilité motrice. C'est pourquoi nous expliquerons comment aider tous les élèves à construire une motricité plus riche, plus diversifiée, plus sensible et expressive, plus adaptable et flexible, mais aussi une motricité raisonnée et lucide. En « prenant en charge l'ensemble des élèves quel que soit leurs profils » (axe 1 du projet d'établissement), nous proposerons des voies différenciées de réussite car la CG1, comme toutes les compétences, peut se construire selon différentes configurations de ressources. Ainsi l'efficacité et l'adaptabilité motrice ne sont pas réservées aux plus « sportifs », mais partagées par tous les garçons et toute les filles, même ceux ou celles présentant un handicap.

Notre proposition de problématique pour le sujet sur « Développer sa motricité et construire un langage du corps » (proposition n°2 centrée sur les conditions pour développer la motricité)

En partant du principe que l'EPS fait « *apprendre par corps* » (S.Faure, 2000), nous montrerons que pour « développer sa motricité et construire un langage du corps », il faut vivre des expériences corporelles nouvelles et variées dans une pratique à la fois diversifiée et cohérente des APSA. Ces expériences doivent être vécues dans certaines conditions d'interaction avec le milieu : il ne suffit pas d'agir pour se transformer. C'est pourquoi nous expliquerons comment l'enseignant s'inspire des conditions de transformation de la motricité afin de « pré-orienter » la nature des expériences que vivent les élèves dans les séances d'EPS. Ces conditions concernent particulièrement la confrontation à des contraintes adaptées qui « activent » les processus auto-adaptatifs de transformation, mais aussi la consistance de la pratique physique et sportive sur un temps long, ainsi qu'un enseignement qui fait des choix pour éviter l'éparpillement et prévenir l'écueil de l'éternel débutant. Notre réflexion respectera le caractère « incorporé » des compétences, car celles-ci « *intègrent différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale)* » (Programme de l'EPS pour la scolarité obligatoire, 2015) : une motricité enrichie qui permet de construire un citoyen « *physiquement éduqué* » (*ibid.*), c'est aussi une motricité raisonnée et plus lucide.

Notre proposition de problématique pour le sujet sur « Développer sa motricité et construire un langage du corps » (proposition n°3 centrée sur l'importance de l'engagement moteur)

En partant du principe que « *le corps de l'Homme est naturellement conçu pour bouger* » (R.Lepers, *Activité physique, pourquoi bouger ?*, INSERM, Le magazine n°41, 2018), nous expliquerons qu'« aider les élèves à développer leur motricité et construire un langage du corps » suppose d'abord et avant tout que tous les élèves s'engagent physiquement en EPS. Comme la motricité ne se développe qu'à la condition d'avoir été suffisamment sollicitée, nous montrerons que les APSA offrent de multiples occasions de perturber les conduites motrices en vue d'enrichir les façons habituelles de faire. Dans un contexte global marqué par un fort décrochage de la pratique physique dès le début de l'adolescence (INJEP, *Analyse et synthèse n°1*, 2017), renforcé par un contexte local caractérisé par une forte hétérogénéité (contexte), nous tracerons les contours d'une EPS qui ne s'adresse pas qu'aux « sportifs », mais qui permet à tous et à toutes de progresser à son niveau, en obtenant des progrès débouchant sur de véritables pouvoirs moteurs. Au-delà d'une efficacité accrue dans les pratiques physiques, ces pouvoirs permettront à chacun d'être plus à l'aise dans sa vie quotidienne, en plus de participer à la préservation de sa santé.

Notre proposition de problématique pour le sujet sur « Développer sa motricité et construire un langage du corps » (proposition n°4 centrée sur le caractère « imbriqué » des compétences)

En partant du principe que les compétences « *intègrent différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale)* » (Programme de l'EPS pour la scolarité obligatoire, 2015), nous défendrons l'idée selon laquelle le professeur d'EPS n'enseigne pas « séparément » les compétences générales : il les intègre, mais toujours dans et autour des actions motrices. Car ce qui confère du sens à la réussite en EPS, ce qui stimule l'intérêt des élèves, ce qui renforce leur confiance en soi, c'est la possibilité de « faire » des choses très concrètes, de réussir de nouvelles techniques, de maîtriser de nouveaux mouvements... pour utiliser un corps sans entrave, un corps plus « libre » capable de faire, de s'exprimer, voire de créer... Pour cela nous montrerons que l'enseignant « règle » le curseur de la stabilité et de la nouveauté. Car pour éviter l'éternel débutant et intégrer des gestes stabilisés dans chaque répertoire, il faut être confronté à de la stabilité, mais pour viser l'adaptabilité à des situations nouvelles, il faut aussi de la richesse et de la variété.

La problématique peut être **reformulée** afin de rendre sa compréhension plus facile pour le correcteur. Il s'agit de reprendre l'hypothèse, mais sous une autre forme rédactionnelle. Cette stratégie présente l'inconvénient d'alourdir le paragraphe, et surtout, elle risque de créer de l'ambiguïté, de l'incompréhension ou du paradoxe, si au final c'est une autre hypothèse qui est rédigée. La reformulation est donc à réserver aux candidats dotés d'une parfaite maîtrise de l'expression écrite (il est préférable de s'abstenir plutôt que de créer de la confusion).

Sur le plan lexical, la reformulation débute aussi par une routine, dont la fonction est d'indiquer clairement au correcteur que la problématique est précisée : par exemple « *en d'autres termes...* », ou « *autrement dit...* ».

Notre proposition de reformulation pour le sujet sur « Développer sa motricité et construire un langage du corps »

En d'autres termes, afin que chaque élève de ce collège puisse « développer sa motricité et construire un langage du corps », il doit agir physiquement en EPS, mais pas agir n'importe comment : il doit s'engager physiquement avec l'intention d'apprendre et progresser, face à des situations qui le déstabilisent mais pas trop, et grâce à des outils pour corriger ses erreurs et capitaliser ses expériences.

1.5 L'annonce du plan : c'est l'annonce du cheminement que le candidat va suivre pour traiter sa problématique, c'est à dire pour répondre à l'hypothèse retenue (« *chemin qui distribue rationnellement et chronologiquement les arguments* », Lamour, 2000).

Le plan est nécessairement cohérent avec la problématique, et il doit bien sûr être respecté.

Attention aux plans « catalogue » ou à concepts séparés ! Ainsi dans le sujet : « *Quelles sont les formes et les fonctions de l'évaluation dans les séances d'EPS* », il ne s'agit surtout pas de faire une partie sur les formes et une autre sur les fonctions de l'évaluation. Ce sont les tensions entre plusieurs concepts qu'il faut toujours faire jouer.

Un devoir d'écrit 2 est structuré de préférence en trois parties, lesquelles « distribuent » entre 3 (grand minimum !) et 6 arguments. Mais nous pensons qu'il est possible de rédiger une réflexion de bonne facture autour de deux parties seulement. Il est toujours préférable de se « contenter » de deux parties, plutôt que de rajouter artificiellement une 3^e partie à la marge de la commande du sujet, et qui finalement fait baisser le niveau d'ensemble du devoir.

Ce que dit le rapport de jury 2019

La structure du devoir révèle des parties cohérentes, pertinentes et équilibrées, autorisant une lecture fluide du propos.

Ce qui est annoncé dans le plan doit être présent par la suite dans le développement. « *On dit ce qu'on fait et on fait ce qu'on a dit.* » Le projet d'écriture est un contrat entre le candidat et les correcteurs, il doit être tenu et ce de manière explicite. Le jury conseille au candidat de relire régulièrement le sujet durant le temps de composition de façon à garder le fil de sa pensée : l'articulation entre ce qui est annoncé et ce qui est réellement proposé est un élément d'appréciation de la copie.

Il existe des plans types :

- Autour d'une perspective temporelle : à court, à moyen, à long terme.
- Autour de la nature des procédures d'enseignement : la conception didactique, les mises en œuvre pédagogique, l'évaluation.
- Autour de la nature des acquisitions : les apprentissages moteurs, les apprentissages méthodologiques, les apprentissages sociaux.

- Autour des conditions pour apprendre : être animé par une intention d'apprendre, inscrire les apprentissages sur un temps long et répéter suffisamment, comprendre le but à atteindre et disposer d'instruments pour corriger ses erreurs.
- Autour des finalités de l'EPS : pour construire un citoyen autonome et lucide, pour construire un citoyen physiquement éduqué, pour construire un citoyen socialement éduqué.

Mais à condition que ces plans « collent » avec la commande spécifique du sujet.

Ce que dit le rapport de jury 2015

Le jury conseille donc aux candidats (...) de présenter un plan organisé uniquement par la réponse au sujet et non être un plan type standardisé et « passe-partout », censé correspondre à la plupart des sujets et entraîne souvent le candidat vers un traitement hors-sujet. Ce plan annoncé doit être mis en œuvre dans le développement.

- Le plan dialectique : thèse (arguments répondant par l'affirmative), antithèse (arguments répondant par la négative), et synthèse (les conditions de l'affirmative).

Ces dernières années, les sujets d'E2 proposés au CAPEPS externe ont rarement été compatibles avec un plan dialectique (il est préférable de nuancer les arguments au sein même de chaque partie).

Autre « solution » qui fonctionne souvent : construire le plan sur une déclinaison de l'un des concepts-clés du sujet. Par exemple pour le sujet « En vous appuyant sur le contexte de l'EPLÉ proposé, comment l'enseignant d'EPS prend-il en compte les différences pour "faire apprendre" tous les élèves ? », il est possible de construire un plan en trois parties à partir d'une déclinaison des types de différences : prendre en compte les différences motrices, prendre en compte les différences méthodologiques, prendre en compte les différences d'attitudes.

Un plan adapté des caractéristiques du contexte telles qu'elles sont décrites dans le document annexe peut être judicieux, car il assure au candidat de « situer » sa réponse. A condition d'échapper à un autre modèle de plan type basé sur la prise en compte des données macro (partie 1), méso (partie 2), et micro (partie 3).

Nos propositions de plan pour le sujet sur « Développer sa motricité et construire un langage du corps »

Plan 1 : autour des trois principales conditions pour aider les élèves à construire la CG1

- Partie 1 : proposer une grande variété d'expériences motrices et de riches interactions avec l'environnement physique, et organiser dans l'environnement des APSA des contraintes adaptées aux ressources individuelles car développer sa motricité et s'exprimer avec son corps supposent de perturber la motricité habituelle
- Partie 2 : assurer les conditions d'un temps d'engagement moteur élevé dans la séance et inscrire les apprentissages moteurs et le développement des ressources sur le temps long en évitant l'éparpillement et l'inconstance car développer sa motricité et s'exprimer avec son corps supposent un engagement moteur important
- Partie 3 : lire les conduites motrices des élèves et interpréter leurs difficultés car « faire progresser » les élèves sur le plan moteur suppose de partir de ce qu'ils font en prenant en compte les différences.

Nos propositions de plan pour le sujet sur « Développer sa motricité et construire un langage du corps » (suite)

Plan 2 : autour de ce qu'il faut apprendre pour construire la CG1

- Partie 1 : construire la CG1 en maîtrisant des techniques corporelles efficaces, diversifiées, et adaptables
- Partie 2 : construire la CG1 en améliorant les facteurs de l'efficacité motrice (qualités physiques)
- Partie 3 : construire la CG1 en faisant du corps un vecteur expressif d'intentions et d'émotions.

Plan 3 : variante autour des « qualités » de la motricité au centre de la CG1

- Partie 1 : la CG1 suppose une motricité riche et flexible pour être capable de s'adapter à de nombreuses situations
- Partie 2 : la CG1 suppose une motricité expressive pour être capable de communiquer des intentions et des émotions
- Partie 3 : la CG1 suppose une motricité raisonnée et lucide pour être capable de faire des choix judicieux face aux situations motrices sans se mettre en danger et au-delà pour savoir soi-même enrichir sa motricité.

Plan 4 : autour des modèles théoriques de l'apprentissage moteur (plan difficile car il suppose une très bonne maîtrise des présupposés théoriques de ces modèles)

- Partie 1 : aider les élèves à développer leur motricité et construire un langage du corps à partir de procédures qui s'inspirent du paradigme cognitiviste de l'apprentissage moteur
- Partie 2 : aider les élèves à développer leur motricité et construire un langage du corps à partir de procédures qui s'inspirent du paradigme écologique de l'apprentissage moteur
- Partie 3 : aider les élèves à développer leur motricité et construire un langage du corps à partir de procédures qui s'inspirent du paradigme socioconstructiviste de l'apprentissage moteur.

Plan 5 : autour de l'imbrication du moteur, du méthodologique, et du social (attention : pour ne pas être hors-sujet, la réflexion doit toujours placer au centre de ce qu'il faut apprendre les apprentissages moteurs)

- Partie 1 : la CG1 se construit dans la confrontation à des problèmes moteurs et en prenant en compte les difficultés motrices de chaque apprenant
- Partie 2 : la CG1 se construit grâce à des méthodes efficaces pour transformer ses façons habituelles de faire (CG1 en relation avec la CG2 et la CG4)
- Partie 3 : la CG1 se construit grâce à des interactions sociales qui aident chaque pratiquant à enrichir son répertoire moteur (CG1 en relation avec la CG3).

Notre proposition rédigée (plan 1) pour le sujet sur l'apprentissage par observation et imitation

Comme l'enseignement est une aide aux apprentissages, notre réflexion s'articulera autour des principales conditions à l'apprentissage moteur. Nous soulignerons tout d'abord que développer sa motricité et s'exprimer avec son corps supposent de perturber suffisamment la motricité habituelle. C'est pourquoi l'enseignant doit proposer une grande variété d'expériences motrices et de riches interactions avec l'environnement physique, et il doit aménager dans les APSA des contraintes adaptées aux ressources individuelles de chacun.

Nous soulignerons ensuite l'importance d'assurer les conditions d'un temps d'engagement moteur élevé dans la séance et plus largement d'inscrire les apprentissages moteurs et le développement des ressources sur le temps long. Car l'éparpillement et l'inconstance ne font qu'entretenir l'éternel débutant.

Enfin nous expliquerons comment lire les conduites motrices des élèves et interpréter leurs difficultés car « faire progresser » les élèves sur le plan moteur, quelles que soient leurs caractéristiques, suppose de partir de ce qu'ils font en prenant en compte les différences.

II. Le corps du devoir : l'argumentation

Argumenter, c'est convaincre le correcteur. L'argumentation ne doit jamais oublier l'élève qui apprend, et l'enseignant qui enseigne. **Les procédures d'enseignement doivent donc être proposées de façon explicite dans chaque bloc argumentaire.** Il s'agit de défendre la pertinence et l'efficacité de choix (= les interventions de l'enseignant), à partir de ce que l'on sait de l'élève et des mécanismes de l'apprentissage, et de ce que l'on sait des savoirs à acquérir.

2.1 Le plus important : la réponse à la question

Le libellé est porteur d'une commande à laquelle il faut répondre. Cette commande correspond souvent à des préoccupations « vives » pour l'EPS (elle est rarement « anodine »).

La difficulté du candidat est souvent de « faire le tri » entre les concepts du libellé, pour différencier les concepts clés et les concepts guides (ou « satellites »). Seuls les premiers déterminent la commande principale du sujet qui doit orienter la nature de la réponse.

Les bandeaux de correction sont prioritairement construits à partir du niveau de réponse à la question posée. **C'est en effet ce niveau de réponse qui détermine le positionnement dans le bandeau.**

Ce que dit le rapport de jury 2017

Quatre niveaux de production : le jury formule ici des repères de nature à comprendre la logique de positionnement des copies dans le bandeau de correction.

Niveau 1 : Le problème posé par le sujet est absent.

Niveau 2 : Les copies présentent une réponse lacunaire au problème posé par le sujet. Celui-ci n'est pas reformulé, il reste implicite.

Niveau 3 : À ce niveau, le candidat.e apporte des preuves explicites qu'il a compris le sujet et plusieurs éléments de réponse apparaissent dans les copies et sont explicitement reliés au problème posé par le sujet. Celui-ci est reformulé.

Niveau 4 : À ce dernier niveau, la réponse à la question est élaborée à partir d'une analyse systémique du problème posé. Celui-ci est clairement énoncé à l'issue d'un raisonnement structuré et logique.

Il ne faut pas hésiter, pour attester du lien avec le sujet, d'« injecter » régulièrement les concepts clés du libellé au sein de chaque paragraphe. Les liens doivent être explicites. Beaucoup de copies sont considérées comme à la périphérie du sujet (niveau 2) car les liens restent à « deviner » ou à « inférer » par le correcteur. Le correcteur doit comprendre immédiatement en quoi les propos permettent de répondre à la commande du libellé, il ne doit pas faire l'effort d'essayer d'identifier ce que le candidat a voulu dire qui permet de traiter le sujet.

Ce que dit le rapport de jury 2015

Le jury conseille donc aux candidats (...) de s'approprier la logique d'évaluation des devoirs. Il s'agit d'identifier, à partir du libellé du sujet, un problème professionnel que le développement se propose de solutionner. Le positionnement de la copie dans le bandeau s'effectue en fonction de la compréhension du sujet, de la problématisation et des réponses argumentées apportées. La mise en avant d'un haut niveau de connaissances ne saurait remplacer des carences au niveau du traitement du sujet.

Ce que dit le rapport de jury 2019

A plan méthodologique le jury conseille aux candidats :
(...)

- Développer un argumentaire explicite (ce n'est pas au correcteur de faire les liens et mises en relation).

Le candidat doit éviter de « plaquer » des arguments « prêts à l'emploi » déjà préparés en amont. Si la rédaction de blocs argumentaires est conseillée dans le cadre de la préparation, elle ne doit pas évacuer l'impérieuse nécessité de les adapter au sujet le jour de l'épreuve (pas de simple copier/coller). Cette adaptation suppose la manipulation explicite des concepts clés du sujet et l'injection des caractéristiques du contexte.

Ce que dit le rapport de jury 2017

Le jury conseille aux candidat.e.s d'éviter de :

- (...)
- Utiliser des plans standardisés ;
- Retranscrire des blocs argumentaires censés répondre à tous les types de sujets.

2.2 Cette réponse à la question doit apporter des choix professionnels clairs, éclairés, et cohérents

Davantage encore que dans la dissertation, la composition suppose que soient proposés des choix qui sont des choix professionnels (= comment enseigner ?).

Ce que dit le rapport de jury 2019

Dans cette dynamique de pré-professionnalisation, le jury conseille aux candidats, dans le cadre de leur préparation, de :

- Profiter des périodes de stage en établissements pour faire des liens entre les connaissances académiques issues de leur cursus de formation initiale et les situations d'enseignement observées et analysées, pour interroger les données théoriques et porter un regard éclairé sur l'acte d'enseignement ;
- Renforcer leurs connaissances du système éducatif (fonctionnement, missions, contraintes, dispositions et textes en vigueur dans le champ disciplinaire, etc.). (...) Les textes officiels sont à considérer comme des ressources utiles et nécessaires pour l'exercice du métier. Il est du devoir des candidats de s'y référer précisément et de façon actualisée ;

Ce que dit le rapport de jury 2019 (suite)

Dans cette dynamique de pré-professionnalisation, le jury conseille aux candidats, dans le cadre de leur préparation, de :

- Concevoir et proposer des mises en œuvre professionnelles variées (différents champs d'apprentissage, différents niveaux d'enseignement, différents publics, etc.), justifiées d'un point de vue scientifique, institutionnel et contextualisées. Sur ce dernier point, la connaissance des élèves, de leur diversité, à travers la prise en compte de leurs caractéristiques doit être une préoccupation centrale et incontournable ;
- **De formuler des choix, de les justifier, de s'engager dans ses propositions.**

2.3 Les connaissances

Les connaissances scientifiques, institutionnelles, et professionnelles doivent venir appuyer la démonstration en donnant de la solidité et de la crédibilité aux arguments, en même temps qu'elles font la preuve des connaissances du candidat. Des connaissances culturelles (littérature, philosophie, musique, cinéma, arts plastiques, etc.) peuvent aussi, à la marge, apporter un petit plus à un devoir d'écrit 2 en démontrant l'ouverture d'esprit du candidat.

Ce que dit le rapport de jury 2018

Le jury rappelle que la précision, le nombre des sources citées ainsi que la référence à des travaux scientifiques relativement récents représentent des éléments de valorisation de la copie pour peu qu'ils soient véritablement utilisés pour l'argumentaire et non seulement plaqués dans le texte. L'actualisation, la diversification et l'approfondissement des sources issues de la recherche notamment en STAPS, en Sciences de l'Intervention et en Sciences de l'Éducation est nécessaire pour une préparation efficace et pertinente de l'épreuve.

Les connaissances et les références doivent autant que possible être actualisées. Une bonne copie est une réflexion qui évoque des travaux récents pour justifier les analyses et les propositions. Évidemment des références moins « actuelles » (d'une vingtaine, voire d'une trentaine d'années) ne sont pas à proscrire dès lors qu'elles permettent de traiter le sujet.

Ce que dit le rapport de jury 2017

Les références scientifiques sont ici souvent pauvres ou très anciennes (par exemple « le décalage optimal » (Allal, 1979)).

Ce que dit le rapport de jury 2019

L'actualisation, la diversification et l'approfondissement des sources issues de la recherche notamment en STAPS, en sciences de l'intervention et en sciences de l'éducation sont nécessaires pour une préparation efficace et pertinente de l'épreuve.

Attention toutefois aux références plaquées ou parachutées : il ne s'agit jamais, dans un devoir d'écrit 2, de faire un exposé de ses connaissances, fussent-elles étendues, mais **toujours de répondre clairement et explicitement à une question posée par le libellé du sujet**. Certains candidats « masquent » l'absence de traitement du sujet par une accumulation de connaissances. Cette stratégie fait rarement illusion car les bandeaux de correction sont construits à partir du niveau de problématisation et des réponses apportées dans le développement. La richesse des références permet ensuite de faire monter le curseur à l'intérieur d'un niveau (curseur intra niveau = richesse, pertinence, maîtrise et précision des référence).

Ce que dit le rapport de jury 2019

L'appui pertinent sur des connaissances choisies et maîtrisées **et non artificiellement convoquées ou plaquées** dans le texte constitue un pré requis indispensable au traitement du sujet. La pertinence, la précision, le degré de maîtrise, la variété des connaissances et références mobilisées ainsi que leur actualité représentent des éléments de valorisation des productions **lorsque celles-ci sont explicitement convoquées pour étayer l'argumentaire.**

Ce que dit le rapport de jury 2019

Si le sujet, tel que proposé, invitait le candidat à mobiliser un ensemble de connaissances et de savoirs indispensables pour étayer un argumentaire, il était avant tout attendu du candidat qu'il puisse engager une réflexion personnelle construite et distanciée, mettant en évidence **des compétences pré-professionnelles** attendues dans le cadre de l'exercice des fonctions de professeur stagiaire. Les capacités du candidat à faire **des choix professionnels éclairés s'appuyant sur des savoirs maîtrisés** ont été appréciées dans le cadre de cette épreuve d'admissibilité.

Au sein de chaque argument, trois éléments sont en interaction :

- l'activité de l'enseignant = activité d'enseignement → les interventions pédagogiques et didactiques ;
- l'activité de l'élève = activité d'apprentissage → les conditions et les processus d'apprentissage ;
- les savoirs = la nature de ce qui appris et/ou développé en EPS → les compétences et les ressources.

Ce que dit le rapport de jury 2016

Souvent implicites, allant-de-soi, « magiques » dans les mises en situation, les apprentissages en EPS ont été trop fréquemment encore les grands absents de la réflexion des candidats. Dans certaines copies, ils ont été réduits aux seuls apprentissages moteurs. A l'opposé, certaines dissertations ont évacué la spécificité motrice des apprentissages en EPS et se sont focalisées sur les dimensions sociales et/ou méthodologiques des acquisitions. Un petit nombre d'entre elles, a judicieusement relié les apprentissages en EPS avec le caractère composite (connaissances, capacités, attitudes) et pluriel (propres, méthodologiques et sociales) des compétences visées dans les programmes d'EPS.

2.3 Les exemples

Chaque bloc argumentaire est obligatoirement accompagné d'un **exemple** dont le lien avec l'argument est clair (et le cas échéant avec le contexte si le libellé a la forme d'une étude de cas). Cet exemple permet de « mettre en scène » les procédures d'enseignement à un moment du parcours de formation des élèves d'un établissement spécifique, dans une APSA précisée, si possible en indiquant la compétence travaillée ou l'attendu de fin de cycle, et en évoquant de façon explicite le contexte.

L'exemple ne remplace par l'argumentation, il vient la compléter en montrant concrètement « comment » enseigner en précisant ce qui se passe dans la leçon. Une illustration efficace finit de convaincre le correcteur et « donne à voir » les élèves en EPS. Il est aussi possible de « zoomer » sur un ou plusieurs élève(s) de la classe en décrivant ce qu'ils font, de façon à rendre l'exemple encore plus explicite et concret. Les exemples s'appuient sur les éléments fournis par le contexte.

Ce que dit le rapport de jury 2015

Les exemples variés en termes d'APSA, couvrant tout le cursus de formation (collège au lycée), prenant en compte des publics différents dont ceux à besoins à éducatifs particuliers ont été appréciés à partir du moment où ils étaient clairs, cohérents, suffisamment détaillés, réalistes, justifiés, et dont l'argumentation était de façon explicite en lien avec le libellé du sujet.

Ce que dit le rapport de jury 2019

L'illustration est une étape essentielle qui ne peut être négligée dans une épreuve professionnelle contribuant à rendre le propos intelligible dans une démarche d'explicitation sans pour autant remplacer ni se substituer à l'argumentaire dont elle n'est qu'une composante.

Les illustrations doivent permettre de « montrer » les élèves qui apprennent et l'enseignant qui enseigne, le correcteur doit « voir » ce qu'ils font pendant la leçon d'EPS. Dans certains exemples, il est possible de décrire les conduites typiques des élèves pour être encore plus précis.

Ce que dit le rapport de jury 2015

Il est donc recommandé de préparer des illustrations professionnelles concrètes et diversifiées dans lesquelles le correcteur voit l'enseignant et ses élèves agir et interagir dans un contexte particulier au regard d'une acquisition visée.

La description des caractéristiques et des conduites typiques des élèves dans un contexte singulier et effectif (...) permet de rendre crédibles les choix de contenus.

Ce que dit le rapport de jury 2017

Le jury renouvelle le constat d'une grande hétérogénéité à plusieurs niveaux : faisabilité et pertinence des exemples ; énonciation des compétences en jeu ; qualité des exemples (dialectique théorie-pratique) ; diversité des publics et des contextes ; prise en compte de la temporalité, etc. Ces variations sont autant d'éléments de classement des copies à l'intérieur d'un niveau de production.

Attention également aux descriptions simplistes ou caricaturales qui s'appliquent parfois aux portraits des élèves, notamment en lycée professionnel (par exemple élèves qui seraient systématiquement des « rebelles » en situation de décrochage scolaire).

Ce que dit le rapport de jury 2015

Dans quelques copies, le jury déplore la caricature exagérée voire extrême de certains profils d'élèves se manifestant dans de rares cas par des propos irrecevables de nature sexiste, dévalorisante ou discriminante (par exemple pour les élèves de LP).

Les illustrations s'appuient prioritairement sur les éléments du contexte tels qu'ils sont précisés en annexe du sujet. Mais il est également possible de « déborder » ce cadre spécifique en évoquant par exemple le lycée lorsque le contexte est un collège (ou l'inverse). Cette façon de ne pas rester enfermer dans le contexte se retrouve dans les bonnes copies, qui sont capable d'inscrire les transformations le long d'une temporalité longue (le parcours de formation).

Ce que dit le rapport de jury 2017

Au-delà de mises en œuvre prenant appui sur les données locales fournies en annexe, d'autres exemples variés en termes d'APSA, couvrant tout le cursus de formation (collège au lycée), prenant en compte des publics différents et notamment ceux à besoins éducatifs particuliers ont été appréciés à partir du moment où ils étaient clairs, cohérents, en lien avec le libellé du sujet et suffisamment détaillés et réalistes.

La dimension professionnelle (posture, contenus, gestion de classe) doit être visible et crédible dans les choix des illustrations.

Les exemples ne doivent pas se « cantonner » à l'échelle de la situation d'apprentissage : le jury apprécie que les candidats précisent aussi les choix et les interventions au niveau de la séquence, du cycle, de l'année, du parcours de formation (prise en compte d'une temporalité longue).

Ce que dit le rapport de jury 2014

La plupart des candidats n'évoquent jamais la programmation des APSA et ne proposent que des illustrations censées garantir l'acquisition d'une compétence sans référence aucune au parcours de formation.

Peut-être encore davantage que les autres Président du jury, André Canvel est sensible au fait que l'enseignant d'EPS est d'abord un enseignant au sein d'un établissement (référentiel métier). Le jury apprécie de plus en plus que les propositions ne se cantonnent pas au strict domaine de l'EPS. Le candidat peut étendre les domaines d'intervention au-delà de sa discipline (notamment au Collège grâce à des liens explicites avec le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture et/ou grâce à des propositions concrètes d'EPI et/ou de collaboration au sein de la communauté éducative dans le cadre des CESC). Le concours a d'abord pour vocation de promouvoir un enseignant avant de promouvoir un spécialiste de l'enseignement des APSA.

Rappel de l'un des axes du programme du CAPEPS : « Coordonner l'activité de la discipline EPS avec l'organisation du fonctionnement d'un établissement scolaire du second degré et coopérer avec l'ensemble des membres de la communauté éducative afin de mieux répondre aux enjeux éducatifs de l'école, condition d'un parcours de formation pour l'élève équilibrée et équitable ».

2.4 Intégration des éléments de contextualisation

L'argumentation doit être « située » : elle s'appuie sur des données macro, méso et micro présentées dans un document annexe du libellé.

Ce que dit le rapport de jury 2017

Les éléments contextuels étaient là pour nourrir la réflexion, pour illustrer les propositions au service de la problématique et en conséquence pour aider le.la candidat.e à poser ses réponses sans l'enfermer pour autant dans un contexte donné.

Les éléments contextuels servent d'appui à la réponse dès l'introduction et tout au long du devoir. Ils servent le raisonnement et les mises en œuvre. Leur utilisation montre une réflexion et une compréhension des données macro, méso et micro qui organisent l'EPL dans le système éducatif.

Le positionnement de la copie dans le bandeau dépend du niveau de prise en compte des éléments du contexte pour alimenter les mises en œuvre. Mais il n'est pas nécessaire de prendre en compte tous les éléments présentés dans le document annexe, au risque d'un « catalogue » qui nuirait au traitement du sujet. **Les éléments du contexte sont des conditions de valorisation de la copie uniquement s'ils sont mis au service de la réponse à la question posée.**

Il faut considérer les informations du contexte comme des aides pour bâtir son argumentation et rendre les propositions encore plus éclairées, cohérentes, et professionnelles.

Ce que dit le rapport de jury 2017

Les meilleurs candidats : Les éléments contextuels servent d'appui à la réponse dès l'introduction et tout au long du devoir. Ils servent le raisonnement et les mises en œuvre. Leur utilisation montre une réflexion et une compréhension des données macro, méso et micro qui organisent l'EPL dans le système éducatif.

Ce que dit le rapport de jury 2018

Il est à noter qu'une utilisation boulimique des éléments contextuels, sans réel discernement, amène de la confusion aux introductions qui s'en trouvent bien trop longues et déséquilibrent de fait l'ensemble du devoir.

Ce que dit le rapport de jury 2019

Au plan méthodologique, le jury formule les conseils suivants :

(...)

- S'approprier la complexité du sujet au regard de données contextuelles présentées en annexe ;
- Sélectionner les données contextuelles susceptibles de pouvoir nourrir la réflexion et enrichir le propos.

2.5 Liens explicite à la phrase introductive du sujet

Le positionnement dans le bandeau de correction dépend aussi de la capacité du candidat à **prendre appui sur le texte introductif** (= celui qui précède immédiatement la question posée).

Ce que dit le rapport de jury 2018

Le sujet interroge les candidats à partir d'un énoncé introductif qui pourra être extrait soit d'un texte officiel, soit d'une publication scientifique de nature à actualiser la réflexion.

Il faut « considérer le texte introductif comme un élément d'éclairage ou de cadrage du sujet » mais « ne pas confondre le texte introductif avec la question du sujet posé ».

L'écriture ainsi qu'un style riche sont mis au service du raisonnement de façon à mettre en tension l'ensemble des termes du libellé avec des liens explicites à la phrase d'introduction du sujet, pour présenter une réelle prise de position.

2.6 Nuances et limites

Il est enfin attendu que le candidat **nuance** son argumentation. Nuancer, c'est montrer que les mises en œuvre proposées ne règlent pas toutes les difficultés, qu'elles peuvent aussi présenter des inconvénients, qu'elles sont soumises à d'autres conditions. Nuancer, c'est accéder à la pensée complexe, et viser le niveau supérieur des bandeaux de correction. C'est aussi faire preuve de modestie et de recul au regard de l'expérience actuelle du candidat.

La nuance peut être intégrée dans l'écriture de l'argumentation, ou être présente plus « distinctement » à la fin du bloc argumentaire, après l'illustration.

Ce que dit le rapport de jury 2015

Niveaux de production à travers les critères de bandeau de correction :

Niveau 4 : (...) des limites viennent nuancer le propos.

Ce que dit le rapport de jury 2017

Les candidat.e.s capables de préciser les limites de leurs propositions ont été particulièrement appréciés.

Notre proposition d'argument pour le sujet sur « Développer sa motricité et construire un langage du corps » (suite)

En classe de 5^{ème} de ce collège, le choix de l'activité Arts du cirque en séquence 1 s'inscrit parfaitement dans l'axe premier du projet de classe qui est de « renforcer l'aisance corporelle » (contexte). Cette APSA offre en effet de multiples occasions pour enrichir la motricité habituelle : construire de nouvelles coordinations et dissociations segmentaires, de nouvelles manipulations, de nouveaux équilibres, de nouvelles acrobaties, mais aussi améliorer la conscience du corps dans l'espace, et développer les sens qui contrôlent finement le mouvement.... De plus, ces formes corporelles sont mises au service de la communication d'intentions et d'émotions afin de « mobiliser les capacités expressives du corps pour imaginer composer et interpréter une séquence artistique ou acrobatique » (Programmes pour le cycle 4, 2015), répondant ainsi de façon originale aux deux « directions » de la première compétence générale.

En classe de cinquième, les niveaux de maîtrise motrice sont en général très hétérogènes : certains élèves sont encore dans la phase d' « âge d'or » des apprentissages moteurs, alors que quelques-uns en avance pubertaire connaissent une maladresse transitoire au moment du pic de croissance (C.Assaiante, 2011). Cette hétérogénéité se renforce encore par la sédentarité d'une dizaine d'élèves qui « ne pratiquent pas de sport en dehors du collège » (contexte).

Pour viser une grande richesse d'expériences motrices à partir d'un temps d'engagement moteur élevé dans la séance, l'enseignant organise l'enseignement des trois familles circassiennes : le jonglage, les équilibres précaires, et l'acrobatie. Dans la famille jonglage, il fait travailler les élèves avec trois objets simultanément, en écartant la possibilité de jongler avec un quatrième objet afin de renforcer et stabiliser les acquisitions. Mais pour prendre en compte les niveaux différenciés de maîtrise motrice des adolescents, il met en place des ateliers de jongle avec des objets différents en poids, en taille, en forme, en consistance, comme des foulards, des balles, des anneaux, ou encore des chapeaux. Il utilise aussi des objets usuels comme des chasubles, des volants de badminton, ou des balles de tennis de table. Pour les plus habiles, les jonglages avec combinaison d'objets différents font monter le curseur de la complexité. Cette variété permet d'offrir à chaque élève un jonglage « à sa mesure » pour favoriser les progrès par maîtrise successive, et pour éviter les échecs répétés qui conduisent à la résignation. Par ailleurs les répétitions en conditions variables ont l'avantage de développer une véritable flexibilité technique (Buekers, 1995), en vue de la mettre ensuite au service des émotions. En jouant sur l'amplitude, la vitesse, ou la fluidité des actions, il sera possible en effet de construire un numéro au service d'une visée artistique.

Si cette déclinaison des façons de jongler convient parfaitement à l'élève déficient auditif (qui peut contrôler les jonglages par ses seules informations visuelles), l'élève déficient visuel s'engagera surtout dans les ateliers d'équilibres précaires, ceux-ci lui permettant d'améliorer le traitement des informations kinesthésiques pour mieux se percevoir dans l'espace (et ainsi apprendre à contrôler sa motricité sans la vision). Quant à l'élève autiste, il apprendra à s'ouvrir aux autres en étant pleinement intégré dans le projet artistique collectif : s'exprimer avec son corps étant souvent plus facile pour lui que de s'exprimer avec des mots. Ce type de travail « inclusif » aide les élèves à « accepter le travail de groupe quelle que soit la composition de celui-ci » (axe du projet, contexte), pour « travailler » en même temps la compétence « agir avec et pour les autres, en prenant en compte les différences » (Programme d'EPS pour le cycle 4). Comme le précise C. Debuchy (2016), les acquisitions motrices, méthodologiques et sociales en EPS ne sont pas sollicitées « séparément », elles sont au contraire toujours intégrées aux actions motrices.

III. La conclusion

La conclusion est souvent bâclée, apparemment rédigée dans l'urgence, purement formelle, ou présentant un « bric-à-brac » d'idées disparates. Pourtant, elle mérite une attention particulière, car elle peut soit ternir un devoir de qualité, soit contrebalancer les jugements négatifs liés à une réflexion trop superficielle (dans une certaine mesure bien entendu).

Un devoir ne présentant pas de conclusion sera considéré comme un devoir inachevé, et sanctionné comme tel. **Il faut donc toujours présenter au correcteur un paragraphe ultime distinct du développement pour marquer l'achèvement du devoir**, même si cette conclusion se réduit à deux ou trois phrases et est rédigée dans l'urgence.

Ce que dit le rapport de jury 2015

Le jury conseille donc au candidat (...) au moment de la rédaction, de veiller à équilibrer les différentes parties du devoir, et à éviter une introduction disproportionnée, souvent associée à une conclusion très courte, voire inexistante.

Ce que dit le rapport de jury 2017

Rédiger une conclusion consistante, comprenant un résumé, une réponse et une réelle ouverture (par exemple autour d'une question scolairement vive). En cas de crise temporelle, le devoir doit se terminer par une conclusion qui *a minima* répond à la question posée par le sujet.

Enfin, la conclusion est une sorte de raccourci de la composition : elle atteste que le sujet a été traité, et que l'hypothèse évoquée par la problématique était vraiment au cœur du devoir. En cela elle doit pouvoir se lire dans la continuité de l'introduction.

Ce que dit le rapport de jury 2017

Les conclusions s'apparentent soit à un copier-coller de l'introduction, soit un simple résumé des parties. Elles ne présentent ni réponse à la question posée, ni perspectives et ne soulignent aucun enjeu.

Ce que dit le rapport de jury 2018

Les conclusions sont présentes dans la majorité des copies. Elles participent à clore le raisonnement mais n'ouvrent que rarement à une réflexion connexe. Plutôt courtes, elles se contentent parfois de paraphraser l'annonce de plan qui avait été faite en introduction.

Néanmoins il ne semble pas qu'à la lecture du dernier rapport de jury la conclusion soit un élément décisif d'appréciation de la copie.

La conclusion présente globalement quatre fonctions plus ou moins importantes, qui constituent quatre paragraphes distincts :

1. **Un préambule pour relancer l'attention du correcteur** : la conclusion peut débuter par un préambule ayant pour but de raviver l'intérêt du correcteur, en lui donnant envie de lire la suite. Cette « relance » s'incarne généralement dans une citation, ou dans une formule percutante. Mais elle est facultative, et reste assez rare (le préambule à la conclusion n'est d'ailleurs pas mentionné par les auteurs traitant des conseils méthodologiques, ni par les rapports de jury : c'est donc juste un « plus » pour se démarquer, à réserver à ceux et celles +++qui aiment écrire).

Notre proposition de préambule à la conclusion pour le sujet sur « Développer sa motricité et construire un langage du corps »

« Les hommes ont laissé leur corps se taire, et ils ne parlent plus qu'avec la bouche » (Nikos Kazantzaki).

- Un résumé des principaux arguments** : il s'agit de reprendre, de façon concise et précise, les principales idées qui composent les différentes parties du devoir. Il ne suffit pas de redire l'intitulé des différentes parties (cela a déjà été fait en fin d'introduction dans l'annonce du plan), mais bien de rappeler les différents arguments qui ont été développés au sein de celles-ci. Néanmoins, cette étape n'est pas indispensable pour ceux qui ont proposé des conclusions intermédiaires à la fin de chacune des parties de leur devoir.
- Une réponse à la problématique** : c'est la phase clé de la conclusion, celle où le candidat propose une solution à l'hypothèse formulée dans la problématique, et un bilan général à la démonstration. Ce paragraphe de la conclusion est le plus difficile, car il faut réussir à revenir explicitement sur la problématique, sans pour autant se contenter de la paraphraser. Répondre, c'est rarement remettre fondamentalement en cause son hypothèse de départ, mais c'est généralement montrer que les choses sont plus complexes car réunies au sein d'un système, et qu'il n'est pas possible de les comprendre sans les mettre en relation, les nuancer, les relativiser, les hiérarchiser. La réponse à la problématique peut aussi être mise à profit par le candidat pour s'engager plus nettement que dans le développement, et surtout pour refaire un lien explicite au texte introductif qui précède la question.

Ce que dit le rapport de jury 2017

Cet engagement personnel, encore trop rare dans les copies, a été particulièrement apprécié et valorisé par le jury.

Notre proposition de réponse à la problématique pour le sujet sur « Développer sa motricité et construire un langage du corps »

Le défi des enseignants d'EPS aujourd'hui est sans doute la lutte contre la sédentarité. Celle qui touche déjà un nombre de plus en plus important d'adolescents, mais aussi celle qui risque de contaminer les adultes de demain (Le sport, d'abord l'affaire des jeunes, INJEP n°1, 2017). Nous pensons que pour cela, le levier principal est la réussite motrice, car « *l'EPS est une voie originale de réussite scolaire* » (P.Goirand, 1995). Cette réussite qui touche le corps est celle que chaque élève éprouve concrètement en exploitant les nouveaux pouvoirs moteurs qu'il a progressivement construits, et qui lui permettent d'agir avec plus d'efficacité en EPS, mais aussi d'élargir le champ de ses loisirs physiques et sportifs. C'est cela la perspective d'un élève « physiquement éduqué » (Programmes de l'EPS) : être capable de répondre efficacement aux contraintes motrices qu'imposent les interactions quotidiennes avec le milieu, qu'elles soient physiques et sportives, professionnelles, ou simplement utilitaires. La CG1 suppose une motricité qui peut être « pilotée », c'est-à-dire contrôlée avec justesse et précision pour répondre à une intention préalable. Cette motricité n'est pas stéréotypée : elle démontre des qualités d'adaptation et de flexibilité à son environnement. Cette motricité dispose de suffisamment d'énergie pour se prolonger, sur une durée courte à haute intensité, ou sur une durée longue à intensité modérée. Enfin cette motricité est « éclairée » et « raisonnée » c'est-à-dire mise au service d'un engagement autonome et lucide en toute sécurité. En cela la première compétence générale est « *imbriquée* » (V.Debuchy, 2017) avec les autres, car le corps n'est pas « isolé » de l'esprit, et pour développer sa motricité il faut des ressources neuro-informationnelles, mais aussi des ressources psychosociologiques.

4. **Une ouverture** : la conclusion peut se terminer par un paragraphe élargissant les horizons du sujet, en montrant que la réponse à la problématique ouvre la perspective d'une nouvelle hypothèse qu'il semble intéressant d'étudier. Le candidat montre ici que les problèmes posés sont liés à d'autres, tout en ravivant une dernière fois la curiosité du correcteur. Notons que l'ouverture ne se termine pas forcément par une question.

Ce dernier paragraphe n'est pas obligatoire : mieux vaut s'en passer que de finir sur une mauvaise impression (ouverture sans intérêt, « bateau », ou mécanique et parachutée, c'est à dire plaquée brutalement).

Ce que dit le rapport de jury 2018

La conclusion doit mettre en avant une réelle ouverture sans tomber dans des lieux communs qui n'apportent rien au propos.

Notre proposition d'ouverture pour le sujet sur « Développer sa motricité et construire un langage du corps »

Enfin, nous pensons que le développement de la motricité et la construction d'un langage du corps, contribuent à l'une des fins ultimes du processus éducatif : « connais-toi toi-même » (Socrate). En effet dans une perspective phénoménologique, la maîtrise et la connaissance de son corps sont au cœur de la connaissance de soi.

IV. Forme

Ce que dit le rapport de jury 2017

Le soin apporté à l'écriture, à la syntaxe et à la grammaire est également un problème dans certaines copies (langage familier, utilisation d'abréviations, de schémas, des phrases sans verbe ou des phrases interminables de plus de 10 lignes). Le vocabulaire spécifique à la culture de la discipline n'est parfois pas maîtrisé. Certaines copies présentent des ratures ou des sur-ajouts. Il devient difficile d'identifier les différentes étapes du raisonnement.

Ce que dit le rapport de jury 2018

Il s'agit d'une épreuve de communication : le style, la calligraphie et l'orthographe sont des points à ne surtout pas négliger.

Ce que dit le rapport de jury 2019

Nous recommandons aux candidats de faire les efforts nécessaires pour présenter des écrits recevables, intelligibles attestant d'un niveau de maîtrise suffisant de la langue française. Les phrases totalement inintelligibles, présentant un nombre important de fautes d'accord ou de syntaxe sont largement préjudiciables pour le recrutement d'un fonctionnaire de catégorie A, dont les compétences de communication sont incontournables dans l'exercice de ses fonctions.

Structuration de la copie

- ✓ La fin de chaque partie peut être l'occasion de reprendre de façon synthétique les arguments qui ont été développés sous la forme d'une conclusion intermédiaire.
- ✓ L'entrée de chaque nouvelle partie est annoncée par une phrase indiquant le thème qui y sera développé.

Ce que dit le rapport de jury 2016

Les meilleurs candidats réalisent une production organisée qui permet une lecture fluide. (...) Les candidats savent utiliser les connecteurs de façon logique, adaptée et variée : « ainsi, donc, toutefois, cependant... » pour guider leur pensée. (...) Les parties sont aérées et donnent aux correcteurs de réels repères.

Les moins bonnes copies sont souvent le résultat d'un formatage méthodologique et attestent d'un niveau de maîtrise de la langue insuffisant (accords, conjugaison, tournures de phrase, abréviations...). (...) Il devient difficile d'identifier les différentes étapes du raisonnement. (...) La troisième partie est trop souvent inachevée ainsi que la conclusion. Les conclusions semblent être un copier-coller de l'introduction et ne présentent aucune perspective. La structuration du sujet ainsi que les qualités rédactionnelles rendent difficile l'identification des étapes de raisonnement.

Conjugaison des verbes

- ✓ Si possible le plus souvent possible simplement au présent de l'indicatif : ne pas abuser du futur, et éviter le conditionnel (qui peut donner le sentiment d'un manque de conviction).
- ✓ Eviter l'abus du verbe « devoir » (ou de l'expression « il faut »), et du verbe « pouvoir ».

Orthographe

Elle peut sanctionner un devoir sous la forme d'un malus d'un ou de plusieurs point(s). Au-delà et de façon plus implicite, une copie remplie de fautes d'orthographe rend très difficile sa lecture. Le correcteur se centre sur les fautes et perd en concentration sur le contenu de la copie ce qui nuit à la compréhension. Or, au concours, le correcteur doit lire une trentaine de copies dans la journée et ne peut donc pas « perdre son temps » à corriger des fautes d'orthographe ou de grammaire. Il est donc nécessaire de lui rendre la lecture facile.

Certaines règles d'orthographe doivent être totalement maîtrisées :

- ✓ Accentuation : elle n'est ni facultative, ni secondaire ; attention à ne pas oublier ou confondre les types d'accents.
- ✓ Ponctuation : c'est la respiration du texte et sa rythmicité : son absence comme sa surproduction sont désagréables ; le point d'exclamation doit être abandonné par principe car il traduit trop souvent soit le slogan, soit l'interjection, qui n'ont rien à voir avec la rationalité d'un discours universitaire ; mais il peut y avoir de saines exceptions.
- ✓ Coups de mots : technique = fin de syllabe et tiret en fin de ligne, mais il est souvent possible de les éviter.
- ✓ Noms propres : avec majuscule pour la première lettre, orthographe obligatoirement sans reproche.
- ✓ Abréviations : elles doivent rester rares.
- ✓ Sigles : pour la plupart, sauf les plus connus comme EPS, APSA, CAPEPS, UFR..., une explication de principe en début d'utilisation est nécessaire.
- ✓ + parfaite maîtrise de tous les accords et parfaite conjugaison des verbes (conjuguez les verbes le plus simplement possible au présent de l'indicatif, éviter l'abus du futur et proscrire le conditionnel).

Une gestion du temps réussie permettra au candidat de relire son devoir en fin de rédaction.

Ce que dit le rapport de jury 2015

Les candidats doivent attester d'une maîtrise de l'orthographe exigible à un niveau BAC + 4. Il est donc important que ceux-ci consacrent une partie du temps dévolu à l'épreuve à relire leur copie.

Ce que dit le rapport de jury 2018

Conseils aux candidats :

- Relire la copie après chaque partie, ménager un temps de relecture afin d'éviter un maximum de fautes d'orthographe.
- Travailler en amont à surmonter des fragilités orthographiques qui peuvent s'avérer très pénalisantes (confusion d'homophones, conjugaison...) le jour de l'épreuve.

Présentation

Quatre grands critères déterminent la qualité de la présentation :

- ✓ visualisation (pas de pavés compacts sans prise pour l'œil, sans trous d'aération pour le souffle : il faut visualiser correctement les parties ; technique conseillée = 3 lignes entre introduction et développement et entre développement et conclusion, 2 lignes entre chaque partie, 1 ligne entre chaque paragraphe, y compris dans l'introduction et la conclusion).
- ✓ visualisation et construction des paragraphes (saut de ligne plus retrait du premier mot ou alinéa).
- ✓ schéma, graphiques, tableaux (le principe de la composition est de proscrire ces éléments car ils témoignent davantage du traitement d'une question de cours que de la réponse argumentée à une question ; de la même façon, les mots soulignés et les numérotations d'ordre sont interdits dans un devoir d'écrit 2).
- ✓ lisibilité (aspects relatifs au soin, à la netteté du travail et à la typographie : une copie sale, raturée, mal présentée est très durement sanctionnée par le correcteur, souvent inconsciemment).

Par ailleurs, il est conseillé d'éviter les phrases à rallonge qui s'étalent sur plusieurs lignes et perdent le correcteur. Il est toujours préférable de privilégier des phrases courtes qui allègent et simplifient la lecture.

Enfin, il n'est pas souhaitable de « faire sentir » au correcteur que vous rédigez un devoir ou une composition. Ainsi, les formules du type « dans ce devoir », ... « le sujet nous demande de... », « les mots clés du sujet sont... », « ces définitions nous amènent à nous poser quelques questions... », etc. sont à éviter car elles dénotent un manque de finesse dans la rédaction.

Ce que dit le rapport de jury 2015

Le candidat guide le lecteur-correcteur afin de lui permettre d'identifier les étapes de sa réflexion. Trop de devoirs témoignent d'un manque de considération de **la copie comme outil de communication** : écriture mal soignée et parfois illisible (ce phénomène s'accroissant au fil de la copie), feuilles raturées et sales, abus de correcteurs blancs. Cette difficulté de lecture et de compréhension supplémentaire imposée au correcteur pénalise le plus souvent les candidats.

Ce que dit le rapport de jury 2017

Certaines copies présentent des schémas, des dessins, des abréviations, des ratures qui ne peuvent être recevables dans le cadre d'un concours de la fonction publique recrutant des cadres A.

Références d'auteurs

Quatre solutions :

- ✓ minimaliste : l'auteur seulement est cité = (D.Epstein) ;
- ✓ médiane : le nom de l'auteur est suivi de la date de référence de l'ouvrage (c'est une solution acceptable généralement adoptée par les candidats) = (D.Epstein, 2014) ;
- ✓ conseillée par le rapport de jury 2017 : « auteur, nom de l'ouvrage, année » = (D.Epstein, *Le gène du sport*, 2014) ;
- ✓ maximaliste : toutes les références de l'ouvrage sont mentionnées = (D.Epstein, *Le gène du sport*, Talent Sport, Paris, 2014).

Conseils donnés aux candidats (au plan de la forme) par le rapport de jury 2017

- Relire la copie après chaque partie, ménager un temps de relecture afin d'éviter un maximum de fautes d'orthographe ;
- Structurer la copie afin qu'elle reflète les différentes étapes de la démonstration.
- Aérer les parties pour mieux les repérer ;
- Choisir la couleur noire plus facile à lire pour le correcteur ;
- Rendre la copie lisible jusqu'à la conclusion par une proposition de dissertation répondant aux exigences minimales au regard de la calligraphie, du style, de la syntaxe, du vocabulaire et de la ponctuation mobilisés. La maîtrise du vocabulaire et l'utilisation d'un style dynamique privilégiant les phrases courtes attestent d'un niveau BAC + 4. Le candidat.e doit savoir consacrer une partie de son temps à la relecture de sa copie ;
- Garder à l'esprit qu'il s'agit d'une épreuve de communication : le style, la calligraphie et l'orthographe sont des points à ne surtout pas négliger.